



Programmation à venir de Maximum 90

MAXIMUM
Au studio Hydro-Québec du Quai des arts. Billetterie : 418 364-6822 # 351 ou au www.maximum90.ca

Dans le souci d'assurer la santé et la sécurité du public, des artistes et des travailleurs, Maximum 90 appliquera les mesures sanitaires qui s'imposent. Entre autres, trois sièges non occupés sépareront les spectateurs qui ne sont pas issus du même foyer. Et une rangée vide séparent chaque rangée occupée. Soit 34 billets maximum en vente pour chaque spectacle.

Vous trouverez plus de détails sur notre site Web.

COLIN MOORE:
Samedi 15 août à 20 h 30

Après s'être illustré en finale de l'édition 2019 de La Voix et fort de ses trois albums, il reprend la route en formule duo à la rencontre d'un public déjà conquis.

LES DEUXLUXES:
Lundi 17 août à 20 h 30

Avec leur deuxième album, *Lighter Fluid*, sorti en février dernier, le très charismatique duo nous offre un mélange de rock garage mordant, de mélodies électrisantes et de sonorités psychédéliques assumées.

DAWN TYLER WATSON:
Lundi 24 août à 20 h 30

Figure du blues canadien, vous aurez l'occasion d'entendre ses meilleures chansons, dont celles de son plus récent album *Mad Love*, meilleur album blues de l'année aux *Juno Awards 2020*.

Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie

La 11^e édition des Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie se déroulera sous le thème « Résistance » du **15 juillet au 30 septembre 2020** dans une dizaine de lieux, partout en Gaspésie, notamment à Carleton-sur-Mer.



Au parc des Horizons, nous accueillerons l'exposition *Unuua* du photographe Yoanis Menge de L'Étang-du-Nord (îles de la Madeleine).

Vous pourrez également admirer en soirée, dans la vitrine extérieure de la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé, Stem, une projection de 12 minutes de l'artiste Nelly-Eve Rajotte.



Cinéma en plein air!

cinétoile

Le film d'animation **UNE VIE DE CHAT** sera présenté le vendredi 14 août à 20 h 30 au parc des Horizons de Carleton-sur-Mer.

Prix: 3\$ par enfant, 5\$ par adulte. Une trentaine de places assises sont disponibles sur le site, la chaise de parterre est conseillée. Notez que les mesures de distanciation physique seront respectées sur le site.

UNE VIE DE CHAT d'Alain Gagnol et Jean-Loup Félicoli Animation. France. 2011. 70 min. Général

Bande-annonce: www.youtube.com/watch?v=UM8h0kp_KU

Lancements de livres

En 1999, la Commission de l'Odyssée acadienne a été créée et développée dans le but de souligner, de façon tangible et permanente, l'Odyssée du peuple acadien au Canada, sur le continent nord-américain ainsi qu'ailleurs dans le monde. À ce titre elle encourage et soutient l'érection de monuments commémoratifs.

Monsieur Léger, auteur, sera présent à ce lancement qui aura lieu le dimanche, 30 août prochain dès 15 h au parc des Horizons

Suivra, le lancement du livre d'André Larocque, *René Lévesque un héritage démocratique toujours d'actualité*. <https://editionslambda.com/>

Bienvenue en grand nombre!



le HUBLLOT
Ville de Carleton-sur-Mer

Photo: Magali Deslauriers

Volume 41, numéro 8, août 2020

LA VILLE VOUS INFORME

Nouvelles limites de vitesse

La Ville procédera, dans les prochains jours, à la mise en place des nouvelles limites de vitesse sur pratiquement l'ensemble des rues municipales. Le conseil municipal a adopté en mai dernier une résolution pour abaisser les limites de vitesse sur son réseau routier local.

Après avoir évalué plusieurs scénarios, et en collaboration avec le MTQ, la Ville a décidé d'abaisser la limite de vitesse à 40 km/h dans ses rues résidentielles et à 30 km/h aux endroits où l'on retrouve une piste cyclable ou un trottoir en bordure de rue. La limite de vitesse dans le 2^e rang a également été réduite à 70 km/h pour s'harmoniser avec le secteur de Maria.

La Ville vous invite donc à prendre en compte de ces nouvelles limites de vitesse lors de vos prochains déplacements et à rester prudents sur nos routes!



Fin de la période spéciale pour reporter le compte de taxes sans pénalité

Dès le début de la pandémie de la COVID-19, le conseil municipal a permis l'annulation des intérêts à payer pour la période de versement des taxes municipales qui était en cours. Cette mesure visait à alléger les obligations des contribuables dans l'incertitude générée par la pandémie. Cette suspension a pris fin à la plus récente échéance de taxes, le 15 juillet dernier. Par conséquent, les intérêts sur les taxes impayées en cours ont repris à compter de cette date.

Journal municipal
Abonnez-vous à la version numérique à partir du site Web : carletonsurmer.com
carletonsurmer
lehublot@carletonsurmer.com
629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0
Prochaine date de tombée : 11 septembre à 8 h



Prochaine séance du conseil municipal

Lieu à confirmer
Séance ordinaire : 14 septembre 2020

31 août :
4^e versement de taxes

Vente par défaut de paiement de taxes municipales

En raison de la pandémie de la COVID-19, le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire. Cet état d'urgence implique plusieurs mesures pour le fonctionnement des municipalités, entre autres, de reporter le processus de vente par défaut de paiement de taxes municipales. Ce processus annuel de recouvrement obligatoire pour les municipalités sera relancé dès que le gouvernement lèvera l'état d'urgence sanitaire.

Recharge de plage et revégétalisation du pécodcule du banc de Saint-Omer

Le 9 juillet dernier, le Comité Zip Gaspésie a complété la deuxième phase de recharge sédimentaire du pécodcule du banc de Saint-Omer. Un total de 500 mètres cubes de sédiments ont été disposés à l'entrée de la flèche littorale afin de compléter la recharge de plage initiée l'année dernière. L'ajout de sédiments sur la plage pour contrer l'érosion assurera une plus grande résilience du banc à long terme. La journée du 13 juillet dernier a été consacrée à une végétalisation complémentaire aux plantations de 2019, qui permettra de consolider la végétation en place et de stabiliser la plage. Cette activité, organisée par le Comité Zip Gaspésie, se fait dans le cadre du projet de restauration du pécodcule du banc de Saint-Omer en collaboration avec la Ville de Carleton-sur-Mer.



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Redoublons d'efforts pour sécuriser les piscines résidentielles



Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, de nombreux citoyens ont fait l'acquisition d'une piscine. C'est pour cette raison que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sollicite votre collaboration pour inviter la population à redoubler de prudence et à respecter le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

La vigilance et la mise en place de mesures visant à limiter l'accès aux piscines, notamment aux jeunes enfants, sont particulièrement importantes cet été. En effet, des milliers de propriétaires de piscine passeront la saison estivale à la maison, soit pour leurs vacances ou soit pour y effectuer du télétravail. Notons que toutes les piscines installées depuis le 31 octobre 2010, qu'elles soient creusées, semi-creusées ou hors terre, doivent respecter les normes du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Nous rappelons également qu'une trousse de communication est disponible sur le site Web du MAMH en suivant le lien suivant: www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securete-des-piscines-residentielles/mesures-de-securete/

LOISIRS ET SPORTS

Concours photos

Faites-nous parvenir vos plus belles photos prises avec votre cellulaire à Carleton-sur-Mer cet été et courez la chance de gagner l'un des 6 prix d'une valeur de 50 \$.

Catégories :

1. Plein air plein la vue
2. Passion nature / paysage
3. Arts et architecture

Règlements :

- Les photos doivent avoir été prises avec un téléphone cellulaire.
- Les photos doivent avoir été prises à Carleton-sur-Mer entre le 1er juillet et le 21 août 2020.
- Un participant peut envoyer une seule photo par catégorie.
- En participant au concours, vous autorisez la Ville de Carleton-sur-Mer à utiliser vos photos à des fins promotionnelles.
- Le vote final se fera sur la page Facebook de la Ville de Carleton-sur-Mer.

Pour participer au concours :

- Envoyez une photo à l'adresse suivante entre le 1er juillet et le 21 août 2020: animation@carletonsurmer.com
- Inscrivez dans le courriel votre nom complet, votre numéro de téléphone et la catégorie dans laquelle vous déposez votre photo.

Programmation d'automne à venir!

Restez à l'affût, la programmation d'automne paraîtra dans les semaines à venir.

Celle-ci saura vous offrir une belle diversité d'activités!

Parc régional du Mont Saint-Joseph

Géodômes Desjardins: Période de réservation maintenant ouverte !

Les travaux de construction des géodômes du Parc régional du Mont Saint-Joseph sont maintenant terminés. Cette expérience hors norme de prêt-à-camper vous promet des souvenirs inoubliables, ainsi qu'une façon unique de vous imprégner du décor unique de la Baie-des-Chaleurs. Ils seront disponibles du 1^{er} août au 11 octobre 2020, inclusivement.



La réservation ne se fera qu'en ligne sur notre site Web: montsaintjoseph.com/

Club de patinage artistique

À mettre à votre agenda!

L'inscription pour la saison de patinage 2020-2021 se tiendra le mercredi 9 septembre prochain de 16 h à 19 h, à la salle située à l'étage du centre Léopold-Leclerc.



Surveillez la page Facebook **CPA Carleton** pour les informations concernant la saison.

Association du Hockey Mineur

L'Association du Hockey Mineur est à préparer la saison 2020-2021 dans le respect des règles de la santé publique et selon le plan déposé par Hockey Québec.



Vente de garage au profit de la coopérative artisanale La Héronnière

Une vente de garage aura lieu les 15 et 16 août au profit de la coopérative artisanale La Héronnière de 8 h à 16 h au 544, boulevard Perron, anciennement dans la boutique le Coin du travailleur.

Si vous désirez faire don d'articles, s'il vous plaît les déposer à cette même adresse les samedis 1^{er} et 8 août de 9 h à 16 h ou communiquer avec M^{me} Monique Falardeau au 418 364-7293 pour toutes informations complémentaires.



Un projet d'envergure pour La Héronnière

Un bref retour dans l'histoire nous rappelle que La Héronnière fut fondée en 1973. Ce sont nos aînés, avec l'aide de bénévoles, qui ont porté à bout de bras cette coopérative afin de faire reconnaître l'art et l'artisanat local.

La coopérative, par la boutique, a eu pour vocation de présenter et de faire la vente de produits artistiques et artisanaux auprès de la population locale, tout en ciblant

la clientèle touristique qui visite la Ville de Carleton-sur-Mer et sa région.

47 ans plus tard, la boutique qui a pignon sur rue au 539, boulevard Perron, se voit dans l'obligation de quitter cet emplacement. C'est à ce moment que nous prenons la décision de se doter d'un nouvel atelier-boutique qui sera situé sur la Promenade des Acadiens.

Ce nouveau projet, au coût de 135 000 \$, permettra aussi de favoriser l'implication du public et l'augmentation de la participation de nouveaux membres artistes et artisans, en implantant des ateliers à vocation multiples.

La coopérative La Héronnière a toujours contribué à faire rayonner Carleton-sur-Mer autant en Gaspésie, au Québec ou à l'étranger en étant un attrait touristique de la région, en plus de vendre des articles et produits locaux. Un soutien financier de tous et chacun nous permettra d'atteindre notre but.

Jeu-questionnaire historique

Vous avez jusqu'au samedi 15 août 16 h afin de faire parvenir votre jeu-questionnaire complété à l'adresse courriel suivante: info@carletonsurmer.com ou le déposer au bureau d'accueil touristique, situé au Quai des arts, ou encore à l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer.

Amusez-vous bien!

SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que les Fêtes du saumon ont marqué l'été des gens de Carleton au cours des années 1960? Appelées aussi Journées du saumon, ces fêtes débutent en 1964, à l'initiative de la Chambre de commerce, et connaissent un beau succès avec une programmation d'activités sociales et sportives. Le 18 juin 1966, le quotidien *Le Soleil* souligne que l'édition de 1965 a rassemblé quelque 10 000 personnes à Carleton.

Au fil des ans, l'événement prend de l'ampleur. Le 19 juillet 1969, le journal *Le Soleil* présente le programme de la sixième édition des 25, 26 et 27 juillet. Le vendredi, les artistes locaux sont mis en valeur lors

du Gala gaspésien présenté au Théâtre de Carleton, alors que la journée du samedi est consacrée aux jeunes avec jeux, sports nautiques et animation sur la plage. Le samedi soir, moment important des Fêtes, se fait le couronnement de la Reine du saumon parmi les Fées des Bois, de la Mer, des Plages, des Sables et des Pêcheurs. Un feu de grève géant complète la journée.

Le dimanche, la messe à l'église St-Joseph est suivie en après-midi par le parade des chars allégoriques mettant en vedettes la Reine, les Fées et Penouil le pêcheur, célèbre personnage créé par Raynald Cullen et figure emblématique de l'événement. Pas moins de six corps de majorettes font partie du défilé. L'animation sur la plage se poursuit, suivie par un souper au saumon. En soirée se tiennent une danse et le tirage d'une voiture de l'année. Après le coucher du soleil, un feu d'artifice vient clôturer les fêtes. Ces Fêtes du

saumon se sont éteintes avec la décennie.

Paul Lemieux, historien Écomusée Tracadieche

Légende de la photo
M^{me} Alberte Dugas est couronnée reine des Fêtes du saumon. Elle est entourée de M. Reynald Cullen, de M^{me} Estelle Allard-Bernard et sa fille Denise Bernard. Photo Charles Bernard – Archives Écomusée Tracadieche